

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes confrontés à **l'urgence environnementale**. La commune et ses administrés sont au centre d'un dispositif qui impose d'être acteur et force de proposition. Cela permettra d'adopter de nouveaux comportements.

Notre commune au sein de la CCV, (avec l'appui indispensable des autres collectivités territoriales, de l'État et de l'Agence de l'eau), aura un rôle prédominant d'exemplarité, d'impulsion et de diffusion des bonnes pratiques à exercer au niveau local. C'est pourquoi, **nous signerons la charte des maires pour l'environnement** élaborée par l'Association des Maires de France.



Nous prendrons l'initiative d'inviter l'ensemble des partenaires concernés à élaborer un plan d'action progressif, en nous inspirant des six axes proposés par cette charte :

- promouvoir la sobriété énergétique, économiser les ressources et lutter contre les changements climatiques,
- maîtriser l'urbanisme et diversifier l'offre de transports publics,
- préserver les ressources naturelles,
- protéger la biodiversité,
- conjuguer environnement et santé,
- conduire des politiques municipales écologiquement responsables.

En collaboration avec la CCV, nous désirons améliorer le service de collecte des ordures ménagères, réaménager le système de dépôt dans les containers et développer une communication autour du tri sélectif et du comportement citoyen.

QUALITÉ DE LA VIE, PATRIMOINE

- Créer un guichet de service bancaire et postal.
- Poursuivre l'aménagement des trottoirs, des espaces verts, des aires de jeux, des dessertes en milieu rural, et la réfection des trottoirs existants dans les cités.
- Fleurir un maximum d'espaces publics.
- Entretien, réhabiliter, et valoriser les sites qui constituent notre patrimoine.
- Etudier l'opportunité de créer un complexe de commerce de bouche (superette, traiteur, point-chaud, fruits et légumes)

CULTURE, TOURISME

Le site historique exceptionnel de Pujols sera utilisé pour redéployer les activités culturelles et le tourisme, tout en préservant le patrimoine et la quiétude de notre village. Une exploitation équilibrée et rationnelle générera des retombées économiques pour les Pujolais.

- Associer les professionnels du tourisme (hébergement, restauration...), les commerçants et les associations à l'élaboration du plan stratégique de développement de Pujols.
- Aménager et équiper l'église Ste Foy pour permettre l'organisation de spectacles et la création artistique (théâtre, musique, chant, lecture, poésie...) en partenariat avec les services compétents.
- Créer un théâtre de verdure pour la période estivale.
- Créer une médiathèque associée à la bibliothèque actuelle afin de "relancer" la fréquentation
- Organiser des journées ou soirées à thème, ouvertes aux associations et aux groupes extérieurs, en concertation avec les commerçants.
- Développer un concept de visites guidées de notre village autour d'un support audio, réalisé à partir du vécu de nos aînés.

